Marseille le 11 juillet 2022

À l'attention de,
Mr Carrié, Préfet à l'Egalité des Chances et au Plan Marseille en Grand
Mme Lesauvage, Directrice Territoriale OFII 13

En copie : Mme Daussy, Directrice DDETS13

Pour information : M. Scandellari - Directeur SIAO 13

Objet : Dispositif Hôtel Asile (DHA) – Service Plus Demandeurs d'Asile

Mesdames, Messieurs,

Par courriel, envoyé le 10 juin dernier, le responsable de la Structure de Premier Accueil des Demandeurs d'Asile (SPADA) Marseille informait les partenaires associatifs locaux que depuis le 31 mai 2022 l'association Forum Réfugiés n'était plus en charge de la gestion du dispositif d'hébergement en hôtel des demandeurs d'asile, à savoir la gestion des orientations et l'accompagnement social des personnes relevant du dispositif. Dés lors, nos organisations étaient informées qu'à la date du 10 juin, 81 personnes relevant encore du dispositif d'hébergement en hôtel des demandeurs d'asile avaient été maintenues en hôtel, mais «transférées» sur le dispositif d'hébergement de droit commun, *à priori* Service Plus -115.

Depuis nous avons appris que le dispositif asile/ hôtel fermerait au 31/07/2022, conformément à une note d'information de la direction de l'asile de février 2022, et que les places de ce dispositif seraient en cours de pérennisation sous la forme de places HUDA dans le cadre d'un appel à projet.

Ces informations restent parcellaires. Nous aimerions obtenir plus d'explications afin de comprendre ce que cette fin de dispositif, signifie concrètement, au regard des capacités d'hébergement en urgence des personnes en demande d'asile à Marseille.

En effet, si nous savons qu'environ 2000 personnes sont hébergées (courant juin) par le dispositif d'hébergement d'urgence généraliste, nous savons aussi que de nombreuses personnes restent sans solution d'hébergement. Les demandeurs d'asile en attente d'orientation vers un hébergement dans le cadre du dispositif national d'accueil géré par l'OFII ne sont pas en reste et représentent une part importante des personnes à la rue. Nos différentes organisations en sont témoins chaque jour et nous tentons d'accompagner quotidiennement ces personnes (isolées ou en famille) vers des solutions alternatives d'hébergement, quand le droit commun ne répond pas.

Aussi, si nous ne pouvons que constater que ce dispositif d'hébergement en hôtel des demandeurs d'asile ne répondait pas aux besoins réels et concrets du territoire, au regard du nombre de personnes en attente d'hébergement vers le DN@ accompagnées par la SPADA (5899 personnes en 2021) et le nombre de personnes qui y étaient effectivement hébergées (648 personnes en 2021), il ne faut pas oublier que ce dispositif doit rester une solution d'hébergement d'urgence qui, en l'absence de solutions plus stables et adaptées aux besoins des personnes, ne doit pas être supprimé.

Dans le contexte actuel, les capacités d'accueil et d'hébergement des demandeurs d'asile devraient, au regard des besoins, être revues à la hausse et non l'inverse.

Dés lors, cette annonce de fin de dispositif nous inquiète au plus haut point et nous aimerions comprendre ce qui est mis en oeuvre afin de pallier les places d'hébergement fermées.

- Est-ce que les personnes actuellement en attente d'orientation vers un hébergement dans le cadre du DNA , comme celles à venir, seraient dorénavant dépendantes à 100 % du 115 ?
- Est-ce que des nouveaux projets intégrés au DN@ ont été mis en œuvre en vue de répondre aux besoins en équilibre des capacités d'accueil que représentaient jusqu'à présent le dispositif Service Plus DA?
- Quels sont dorénavant les interlocuteurs des personnes en demande d'asile en attente d'hébergement DN@ et nécessitant un hébergement d'urgence (en dehors du 115) ?

C'est pourquoi nous vous sollicitons ce jour pour un temps de rencontre, permettant d'échanger sur ces différents points concernant les solutions qui pourront institutionnellement être apportées aux besoins d'hébergement d'urgence des personnes en demande d'asile à Marseille.

Dans l'attente, veuillez, Mesdames, Messieurs, croire en l'expression de nos sentiments respectueux.

Organisations signataires - Membres de l'Observatoire Hébergement 13
(*observatoirehebergement13@riseup.net)*

Association des Usagers de la PADA,
Cimade Marseille,
Collectif 59 St Just,
Collectif AGIR,
Collectif Al Manba,
COMEDE,
ESPACE,
FAS PACA & CORSE,
Fondation Abbé Pierre PACA,
JUST,
Ligue des Droits de l'Homme Marseille,
OSIRIS,
PASS Psy du Centre Hospitalier Edouard Toulouse,
Réseau Hospitalité,
Réseau Santé Marseille Sud,
RESF13,
RUSF13,
Secours Catholique de Marseille,
URIOPSS PACA & CORSE,
Welcome Pays d'Aix

Personnes contacts :

Mme Margot Bonis
Chargée de Mission Droit et Accès aux Droits
Réseau Hospitalité
07 49 47 91 08

Mme Marjorie Mailland
Assistante Sociale
Réseau Santé Marseille Sud
06 63 04 79 51